



Bonne randonnée...

... et n'oubliez pas...
que vous n'êtes pas seuls à aimer
les sentiers que vous allez parcourir.

Nous vous invitons donc
à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes
- ne laissez aucun débris derrière vous
- respectez les lieux habités
- restez sur les sentiers
- maintenez les chiens en laisse.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE

Parc d'Activités, Route de La Rochelle
BP 359
85206 FONTENAY-LE-COMTE cedex
Tél. 02 28 13 07 07

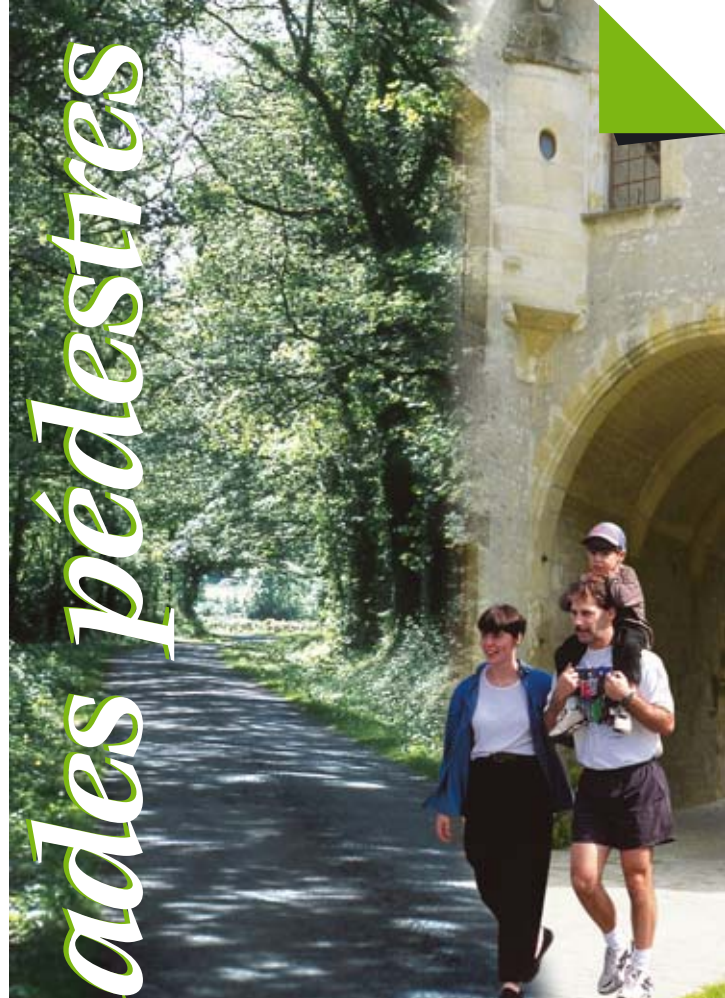
**OFFICE DE TOURISME
DU PAYS DE FONTENAY-LE-COMTE**
85200 FONTENAY-LE-COMTE
Tél. 02 51 69 44 99

Antennes saisonnières à Mervent et à Vouvant

© IGN - Paris - 2003 carte n°1527 O - Autorisation n° 40-3037



imp. LIO - luçon



Promenades pédestres

Foussais-Payré

Sentier des Belles Vues

Longueur : 12 km - Durée : 3 heures

Balisage : Jaune - Départ : parking de la Mairie

Sentier des Étangs

Longueur : 11,8 km - Durée : 2 heures 45

Balisage : Jaune - Départ : parking de la Mairie

Pays de
Fontenay
le Comte

LA VENDÉE QUI ATTIRE



Au départ de Foussais-Payré, commune réputée pour son architecture romane et renaissance, qui lui vaut le label de « Petite cité de caractère », trois sentiers s'offrent aux marcheurs et promeneurs (le 3^e sentier faisant l'objet d'un second document)



LE SENTIER DES ÉTANGS

De chemins creux en étangs : une promenade dans le bocage sud-vendéen.

Partant du parking de la Mairie, rejoindre à 100 m la direction de Puy de Serre et prendre aussitôt à gauche le chemin de la Bouloterie. Vous longez sur votre droite le mur d'enceinte du Grand Logis. Arrivé à la Bressaire, un panneau indique le parcours des deux sentiers de Foussais-Payré ; prendre la direction des Gigandières. Vous découvrirez, sur votre droite, le château de la Bressaire et son allée cavalière sur votre gauche. A la sortie d'un chemin creux bocager, rejoindre à droite la Frêlerie par la route communale. Passer par l'étang des Guillotières puis, à sa sortie, après la digue, prendre à gauche la forêt domaniale ; attention de ne pas continuer tout droit sur le GR 364 ! Vous parcourez environ 2 km en forêt. A la sortie de la forêt, passer en bout de l'étang du Gourget et longer ensuite l'étang de la Cornelière. Arrivé à La Loge, puis à la Brianchère, reprendre le même chemin qu'à l'aller jusqu'au bourg de Foussais-Payré.



LE SENTIER DES BELLES VUES

De lavoirs en châteaux, une belle promenade pleine de surprises.

Partant du parking de la Mairie, rejoindre à 100 m la direction de Puy de Serre et prendre aussitôt à gauche le chemin de la Bouloterie. Vous longez sur votre droite le mur d'enceinte du Grand Logis. Arrivé à la Bressaire, un panneau indique le parcours des deux sentiers de Foussais-Payré. Après 100 m de route, prendre à droite à la Morinière la RD 31, puis à 50 m, prendre à gauche au lieu-dit "Le Peu". A 100 m, quitter la route pour le chemin à droite, passer le village de la Buardière : en rejoignant le Fief, vous trouverez un lavoir sur votre gauche ; et, en traversant le village du Fief, vous verrez un second lavoir sur votre droite. En remontant vers le château de Sérigny, le chemin reste communal et traverse une pelouse. On rejoint la route, à droite, au pied d'un platane bicentenaire. En face l'entrée du château de Sérigny, prendre à gauche ; remonter la route jusqu'à un carrefour, continuer tout droit par le chemin jusqu'aux cinq chemins de Vux. Descendre jusqu'à Ribelouc où l'on traverse le ruisseau ; remonter jusqu'à la table d'orientation (point culminant - à 50 m table pique-nique), puis traverser la D 49 (prudence ! Route passagère). Passer à la Saucelière dont vous apercevez le château sur la droite. Retour à Foussais-Payré par la plaine du Fougeré, direction la Mauzonnière, le Foyer Soleil et le bourg.

